

DEMANDE D'ADHÉSION À LA HSLDA

1 Langue préférée: Anglais Français

Contact principal:
Prénom Nom

Cette personne assumera quel pourcentage de l'enseignement? %

Conjoint:
Prénom Nom

Cette personne assumera quel pourcentage de l'enseignement? %

Adresse:

Ville Province

Code postal Téléphone () -

Cellulaire () - Télécopieur () -

Courriel

5 Y a-t-il des moments pendant les heures normales de l'école publique où vos enfants ne seront pas sous la supervision directe des parents? Oui Non

Si oui, veuillez expliquer.

6 Dans les cinq (5) dernières années, vous a-t-on menacé ou a-t-on entamé des poursuites légales concernant vos enfants, votre école-maison, ou toute personne y étant associée, ou avez-vous eu des contacts avec des administrateurs scolaires, des travailleurs sociaux, ou autre employé du gouvernement concernant vos enfants, votre école-maison, ou l'absentéisme scolaire? Oui Non

Si oui, veuillez expliquer.

7 ADHÉSION ET OPTIONS DE PAIEMENT
 (les montants indiqués incluent la TVH)

	Mensuel	Un an	Deux ans
Standard	<input type="checkbox"/> 13,56 \$	<input type="checkbox"/> 162,72 \$	<input type="checkbox"/> 325,44 \$
Avec réduction	<input type="checkbox"/> 11,30 \$	<input type="checkbox"/> 135,60 \$	<input type="checkbox"/> 271,20 \$

- Réduction de groupe affilié _____
- Pasteur/missionnaire à temps plein
- Monoparental

J'aimerais faire un don de \$ pour soutenir la HSLDA.
Aucun reçu pour fins d'impôts ne peut être émis pour les dons faits à la HSLDA.

Mode de paiement

- Chèque ou mandat à l'ordre de la HSLDA
- Prélèvement direct: inclure un spécimen de chèque
- Visa Mastercard

carte - - -
 Expiration /

Montant total payé \$

Nom (tel qu'inscrit sur la carte)

Signature

2 Raison principale de votre demande d'adhésion à la HSLDA

3 Avez-vous déjà été membre de la HSLDA auparavant? Oui Non

4 Avez-vous des enfants d'âge scolaire? Oui Non

Paiements mensuels

En optant pour des paiements mensuels, je comprends que cette adhésion se renouvellera automatiquement à chaque année à moins d'aviser la HSLDA par écrit de sa résiliation. (Voir les modalités d'adhésion.)

J'autorise la HSLDA:

- **Par paiement direct:** À initier le transfert électronique d'un retrait de mon compte à l'institution financière indiquée sur le chèque ci-inclus, le 20 du mois approprié. *N.B.: Des frais uniques d'administration au montant de 10 \$ s'appliquent lors du premier paiement.*

- **Par carte de crédit:** À prélever les frais uniques d'administration au montant de 10\$ immédiatement. Les paiements subséquents se feront le 5 du mois approprié.

N.B.: Les frais uniques d'administration au montant de 10\$ sont encourus seulement par les membres qui optent pour des paiements mensuels.

À l'usage du bureau seulement:

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date du paiement et montant	Date acceptée	Acceptée par

8 MODALITÉS D'ADHÉSION

1. Nous éduquons nos enfants de façon diligente et responsable.
2. Nous aviserons la HSLDA de toute intervention et de toute interférence inhabituelle de la part du gouvernement concernant notre école-maison.
3. Nous coopérerons sans réserve dans la défense de toute poursuite juridique (menacée ou autre) qui pourrait être entamée contre notre école-maison, et fournir toutes les informations et l'assistance nécessaires à la HSLDA.
4. Nous fournirons des informations complètes et précises par le biais de ce formulaire et dans toutes nos communications avec la HSLDA.
5. Nous conserverons des dossiers appropriés en lien avec notre approche éducative pour l'école-maison, et dont la HSLDA pourrait se servir dans une situation d'ordre juridique pour démontrer que nous rencontrons les exigences légales concernant l'éducation de nos enfants.
6. La HSLDA ne fournit aucune représentation légale pour ses membres concernant le divorce, la garde d'enfant ou d'autres affaires domestiques y étant reliées.
7. Les services juridiques sont offerts pour des situations qui surviennent suite à l'approbation de votre adhésion.
8. Il n'y a aucun remboursement des frais d'adhésion, en tout ou en partie, une fois l'adhésion approuvée.
9. Votre adhésion entre en vigueur seulement lorsqu'elle est approuvée. Vous recevrez une trousse à l'intention des membres dans un délai de 2 à 4 semaines.
10. Votre demande sera traitée dès la réception de votre paiement.
11. Une adhésion annuelle couvre une période de 12 mois et ne peut être annulée.
12. Une adhésion mensuelle se continue jusqu'à ce que nous recevions de votre part un avis par écrit de votre annulation et ce, 30 jours avant la date prévue du paiement suivant.
13. La HSLDA se réserve le droit de ne pas approuver une adhésion, ainsi que le droit de révoquer une adhésion dans le cas où les modalités d'adhésion ne seraient pas respectées.
14. Les avantages d'une adhésion s'appliquent seulement à votre famille immédiate.

Signature

X

Date

En apposant ma signature sur ce formulaire, je consens aux *Modalités d'adhésion*.

LA HSLDA TRAITERA CES INFORMATIONS EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.

Bienvenue
dans la famille de la HSLDA!



Nous joindre: Association juridique canadienne pour l'école-maison
32B - 980 Adelaide Street South, London, ON N6E 1R3

INFO@HSLDA.CA

T: 819-909-6928

WWW.HSLDA.CA

F: 519-913-0321